

CONTRAT DE LOCATION MEUBLEE DE COURTE DUREE

URIAGE LE

ENTRE LES SOUSSIGNES :

MADAME HUDRY SANDRA
520 LES GUICHARDS
38410 VAULNAVEYS LE HAUT
TEL/04/76/59/22/89 OU 06/87/10/71/36

DENOMME LE BAILLEUR

ET

NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
TEL port :

DENOMME LE LOCATAIRE

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

LE BAILLEUR DONNE A LOYER UN STUDIO N° MEUBLE POUR PERSONNES D'ENVIRON M2 RESIDENCE THERMOTEL 304 AVENUE DES THERMES 38410 URIAGE.

LES LOCAUX SONT LOUES MEUBLES AVEC MATERIEL DE CUISINE, VERRERIE, COUVERTURES ET OREILLERS DESCRIPTIF DU LOGEMENT CI-JOINT.

La location s'entend pour la période du après 15 heures au avant 9 heures.

MERCI DE M'APPELER 48 HEURES AVANT VOTRE ARRIVEE POUR DEFINIR NOTRE RENDEZ-VOUS POUR LA REMISE DES CLEFS QUI ONT LIEU UNIQUEMENT LE DIMANCHE

Le montant de la location pour la période désignée est de Euros.
Euros

Le montant de la location s'entend toutes charges comprises à l'exception de la taxe de séjour. Les draps ne sont pas fournis.

La présente location a été effectuée moyennant la réception d'un acompte d'un montant d'environ 25% du prix de la location sans supplément soit euros par chèque bancaire n° Banque :

L'acompte reçu est en cas de désistement perdu pour n'importe quelle cause que ce soit, de même que le solde du séjour versé un mois avant votre arrivée.

Le solde de la location sera réglé le jour de l'arrivée.

A CE MONTANT EST RAJOUTE LA TAXE DE SEJOUR D'UN MONTANT DE 0.99 EUROS PAR JOUR ET PAR PERSONNE

Il sera demandé le jour de l'arrivée une caution de 400 euros (quatre cent euros) non encaissée.

Cette caution sera restituée en fin de jouissance, après remise des clés **mais** pourra être encaissée et conservée en partie ou en totalité afin de remplacer les objets détériorés ou manquants, les dégâts causés aux lieux, ou pour couvrir les frais de nettoyage (fixés forfaitairement à 50 euros) si nécessaire.

Le locataire s'engage à être assuré pour les risques locatifs.

LE

2018

LE BAILLEUR

LE LOCATAIRE

A retourner signé pour valider votre réservation, réservation qui sera effective qu'après signature du bailleur